



LES BONNES PRATIQUES DE VOS AGRICULTEURS



*Communiqué de l'Association des « Arbos de Moras et de la Valloire »
et de la commune de Moras-en-Valloire - avril 2019*

Notre commune a la chance de compter encore six exploitations agricoles et arboricoles. Les vergers font partie de l'identité morassienne*. Des agriculteurs dans un village, c'est l'assurance de paysages ruraux entretenus et la possibilité de consommer des produits locaux, de saison et cultivés dans des conditions transparentes.

Les habitants s'interrogent parfois sur le travail des agriculteurs. Leurs pratiques sont-elles respectueuses de l'environnement ?

Assurément, les agriculteurs d'aujourd'hui ne travaillent plus comme les générations précédentes.

Préserver l'environnement, c'est d'abord préserver leur outil de travail et leur propre santé.

L'emploi de produits phytosanitaires et d'insecticides n'est plus un réflexe depuis longtemps afin de protéger la nature et la faune bienfaisante. De nombreuses méthodes alternatives ont été explorées.

Voici quelques techniques actuellement en œuvre sur Moras-en-Valloire :

- Contre les insectes ravageurs des poiriers, notamment le psylle, un traitement à l'**argile blanche** (produit naturel et biologique) permet de créer une barrière physique évitant les pontes indésirables sur les bourgeons et autres supports du végétal. De la **résine de pin** peut également être utilisée en répulsif.
- Des **lâchés d'insectes** prédateurs sont effectués pour lutter contre les ravageurs du poirier. A ceux-ci s'ajoute la « **confusion sexuelle** ». Imperceptible pour l'homme, l'odeur libérée dans les plantations débussole et empêche la reproduction des carpocapses et vers du fruit.
- Les arboriculteurs ont par ailleurs investi collectivement dans une **Station Météo** pour réduire considérablement les traitements et préserver la faune auxiliaire. Ses données offrent une aide à la décision indispensable par exemple à la gestion de la tavelure, principale maladie des fruits à pépins.
- Pour sauver leur récolte en période de gel printanier, les arbos utilisent essentiellement deux méthodes : l'**aspersion d'eau** qui protège le fruit et des **bougies antigel** à base de paraffine végétale (100% naturelle et renouvelable). L'intervention doit se faire en urgence et de nuit lorsque les températures chutent. Le nuage parfois généré ne doit pas être confondu avec le brouillard naturel plus opaque et persistant.
- En outre, nos agriculteurs développent le **désherbage mécanique** sur leurs parcelles et installent des **nichoirs** destinés à la reproduction des mésanges et des chauves-souris.

Pas étonnant qu'ils aient ainsi obtenu diverses certifications telles la « **Haute Valeur Environnementale de niveau 3** », « **vergers éco-responsables** » ou l'agrément « **Agriculture Biologique** ». Ils sont régulièrement soumis à des audits de bureaux externes, par exemple pour la certification « **GLOBALGAP** » sur le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des produits. Les contrôles de laboratoires indépendants attestent encore d'analyses conformes en termes de possibles résidus sur les produits consommés.

De quoi féliciter nos agriculteurs pour le chemin parcouru et les encourager dans leur recherche permanente de pratiques respectueuses de notre cadre de vie.

A l'heure où l'agribashing véhicule parfois de fausses idées reçues, ils méritent toute notre reconnaissance et notre soutien.

Les arboriculteurs de Moras et de la Valloire sont enfin impliqués dans de nombreux **projets locaux en partenariat avec les collectivités locales**. Ainsi en est-il de l'organisation de la traditionnelle fête de la poire, l'aménagement des « chemins de l'arborescence » (boucles de randonnées dans les vergers) ou encore l'opération « un fruit pour la récré » dans les écoles du territoire...



** Moras-en-Valloire fait partie du berceau de la production de poires dans la Drôme depuis le 19e siècle. En 200 ans, les poiriers ont peu à peu remplacé vignes et pâturages. Les arboriculteurs se sont spécialisés, mettant au point une gamme de variétés et des techniques de palissage qui depuis ont redessiné le paysage.*

Notre terroir a reçu en 2011 la distinction de "Site Remarquable du Goût" pour son fruit emblématique. Après avis favorable des Ministères de l'Agriculture, du Tourisme, de la Culture et de l'Environnement, cet agrément a reconnu la qualité d'un produit d'exception bénéficiant d'une notoriété et d'une histoire, un patrimoine architectural et environnemental, une envie d'accueillir et de faire découvrir les savoir-faire locaux.



« Les vergers de poiriers sont tout blancs en face de chez moi ! Les agriculteurs ont dû épandre des produits chimiques ! »

FAUX

C'est juste de l'argile (produit naturel et biologique) qui évite les pontes du psylle du poirier sur les bourgeons et autres supports du végétal.

« Un pulvérisateur attelé derrière un tracteur ne contient pas forcément des pesticides »

VRAI

Ce peut être un traitement agréé en agriculture biologique ou une résine de pin en répulsif contre un ravageur.

« Ces arbos, ils traitent à toute heure du jour et de la nuit ! »

FAUX

Les travaux agricoles sont autorisés par arrêté préfectoral de 7h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). (Pour les particuliers et entreprises non agricoles, les travaux bruyants de jardinage/bricolage sont permis de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi).

Les agriculteurs n'interviennent qu'en cas de stricte nécessité et suivent surtout les données climatiques de leur station météo : une action ciblée au bon moment et dans des conditions favorables en évite de nombreuses autres...